



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 17 janvier 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 10 janvier 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA (à partir de la question n° 6), M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir de la question n° 5), Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire : Mme Sylvie WANLIN.

Absents : M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à partir de la question n° 22), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote : Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Dominique SCHAUSS à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 22), Mme Mina SEBBAH à M. Pascal BONNET.

OBJET : 13 - Installation de bancs dans le parc de la Maison de la Famille - Avenant n° 1 à la convention avec l'UDAF 25

Installation de bancs dans le parc de la Maison de la Famille Avenant n° 1 à la convention avec l'UDAF 25

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

	Date	Avis
Commission n° 7	19/12/2018	Favorable unanime
Commission n° 3	09/01/2019	Favorable unanime

Une convention pour l'ouverture au public du parc de la Maison de la Famille a été signée le 14 mars 2017 entre la Ville de Besançon et l'UDAF 25 «Union Départementale des Associations Familiales du Doubs».

Le service Démocratie Participative réserve annuellement une enveloppe budgétaire pour la réalisation de projets proposés, construits et votés par les Conseils Consultatifs d'Habitants (CCH).

Parmi les projets présentés en 2018, le CCH Chaprais / Cras a soumis à l'UDAF 25 et validé en Assemblée plénière le 19/10/2018 le principe de l'installation de 2 bancs supplémentaires dans l'enceinte du parc de la Maison de la Famille. Le coût du projet (achat et pose), qui s'élève à 2 603,40 € TTC, a été validé en Commission Budget des CCH le 04/12/2018.

Le parc de la Maison de la Famille relève du domaine privé. Son ouverture au public est prévue aux termes des dispositions d'une convention signée le 14 mars 2017. Cette convention prévoit notamment que la Ville (Direction des Espaces Verts) prend en charge l'entretien courant du parc (tonte, entretien des végétaux, entretien des mobiliers urbains et ludiques, petit entretien des allées et des places de stationnement, nettoyage périodique).

Afin de permettre la réalisation du projet porté par le CCH Chaprais / Cras, il convient de proposer un avenant à la convention signée avec l'UDAF 25 et prévoyant l'installation de 2 bancs supplémentaires dans le parc de la Maison de la Famille.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet d'avenant avec l'UDAF 25 pour l'installation de 2 bancs dans le parc de la Maison de la Famille,
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

